



Niamey, le **14 SEPT 2018**

## COMMUNIQUE

Nous avons l'honneur de vous rappeler que par arrêté n°000035/MP/INS/DG/ENSFS/UA/D en date du **29 août 2018**, la Ministre du Plan a ouvert un concours direct d'admission au cycle spécial pour la formation des Ingénieurs des Pratiques Statistiques (IPS), catégorie A2 à l'Ecole Nationale Supérieure de Formation en Statistique (ENSFS) de l'Institut National de la Statistique (INS).

Ce concours qu'organise l'Institut National de la Statistique (INS) en collaboration avec l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan (Côte d'Ivoire), se déroulera **les 10 et 11 octobre 2018**, dans le centre unique de Niamey.

Le nombre de places offertes sera fixé par l'Ecole.  
La durée des études est de deux (2) ans.

Peuvent faire acte de candidature :

Les candidats nés après le 31 décembre 1992 (après le 31 décembre 1977 pour les candidats fonctionnaires ou assimilés) et justifier d'une inscription, en 3<sup>ème</sup> année de licence de Sciences Economiques ou ayant validé la deuxième année de licence de Sciences Economiques (les quatre semestres), dans une classe préparatoire aux Ecoles de Commerce ;

Les candidats titulaires d'un diplôme de Technicien Supérieur de la Statistique peuvent se présenter audit concours.

Le programme du concours est le suivant :

- mathématiques : durée 4 heures, coefficient 30 ;
- composition d'ordre général : durée 3 heures, coefficient 20 ;
- Economie : durée 4 heures, coefficient 30 ;
- analyse d'une documentation statistique : durée 2 heures, coefficient 20.

Tout dépôt de dossier doit être accompagné du versement **des frais d'un montant de Cinq Mille (5 000) Francs CFA** non remboursable.

Pour les candidats résidant à Niamey, les versements se feront contre délivrance d'un reçu, auprès du comptable de l'Institut National de la Statistique.

Pour Les candidats résidant à Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder, les versements s'effectuent au niveau des Directions Régionales de l'Institut National de la Statistique (DR/INS).

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'Ecole Nationale Supérieure de Formation en Statistique (ENSFS), de l'Institut National de la Statistique (INS), ou au niveau des Directions

Régionales de l'Institut National de la Statistique (DR/INS) et doivent être accompagnés des pièces suivantes :

- Un (1) formulaire de demande d'inscription dûment rempli ;
- Un (1) certificat de scolarité ou une attestation d'inscription pour l'année en cours ;
- Une (1) copie certifiée conforme et légalisée du diplôme requis ;
- Une (1) copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- Une (1) copie légalisée du certificat de nationalité ;
- Une (1) enveloppe timbrée de format A4, affranchie à l'adresse du candidat.

La date limite de dépôt de dossiers initialement prévue **au vendredi 14 septembre 2018, est repoussée au mercredi 19 septembre 2018 à 17 heures.**

Pour tout renseignement complémentaire contacter **la Direction Générale INS/ENSFS : 182, Rue de la SIRBA BP 13416 Niamey – Niger**

**Téléphone : (227) 20 72 35 60 / 20 20 31 05 – Fax : (227) 20 72 21 74**

**Email : [ins@ins.ne](mailto:ins@ins.ne) ; [ensfs@ins.ne](mailto:ensfs@ins.ne), ou les Directions Régionales de l'Institut National de la Statistique (DR/INS).**

**Le Directeur Général**



**Drissia ALICHINA KOURGUENI**